

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mai 2018 (Convocation du 18 mai 2018)

Procès-verbal de séance

Etaient présents : Dominique BROCAS, Bernard BAUDINIÈRE, Bernard CAILLON, Patrice DEMUTH, Pascal FAIDEAU, Olivier JENNEQUIN, Vincent MARTIN, Philippe PLAT, Odile ROCHARD, Jean Claude ROCHER.

Etait absent : Valérie RIOUX

Etait excusée : Sophie GREGOIRE, pouvoir donné à Vincent MARTIN
Danielle LAVAU, pouvoir donné à Philippe PLAT
Jacky SURREAU, pouvoir donné à Patrice DEMUTH

Quorum atteint. Les votes portent sur 13 voix.

Documents fournis :

Ordre du jour.

PV de séance du 25 avril 2018.

Différents documents de Grand-Poitiers

Début de la séance à 20h04

1. Approbation du procès verbal du conseil municipal du 25 avril 2017 : Approuvé.

2. Secrétaire de séance : Pascal FAIDEAU

3. Délibérations

3.1 : Décision modificative n°1 affectant une dépense de fonctionnement et une dépense d'investissement.

- suite à un problème de transmission de données avec la trésorerie, envoi d'un flux de 2000 € pour rééquilibrage des comptes en dépense de fonctionnement.
- changement de numéro d'article en dépense d'investissement (informatique : l'art 21 783 = 3 000 € passe en art 2183 = 3 000 €)

Adopté à l'unanimité (13 voix)

3.2 : Devis concernant l'acquisition d'un standard téléphonique pour le secrétariat de Mairie.

Acquisition d'un central téléphonique au niveau de la mairie afin de pouvoir bénéficier de l'utilisation de deux lignes en simultané. Coût de l'opération : 70 € / mois.

Adopté à l'unanimité (13 voix)

3.3 : Travaux divers d'aménagement autour du City-Stade.

Réalisation d'une tranchée drainante en périphérie du city stade et d'un chemin d'accès large pour permettre aux personnes à mobilités réduites d'accéder à celui-ci.

Coût de l'opération : 1 941,45 €HT soit 2 329,74 €TTC.

Adopté à l'unanimité (13 voix)

3.4 : acceptation d'un devis.

Travaux d'occultation de la façade sud des anciens vestiaires de foot. Le devis de la SCOP BONNES s'élève à 482,35 € TTC

Adopté à l'unanimité (13 voix)

4. Questions diverses

4.1 : Elaboration du Schéma Communal de Défense Extérieur Contre l'Incendie : Désignation du correspondant Communal.

Concerne un état des lieux des poteaux incendie du niveau départemental. M. Vincent MARTIN est désigné en tant que correspondant communal.

4.2 : PPI de la centrale nucléaire de production d'électricité de Civaux.

Extension du périmètre de protection de la centrale à 20 kms, mais la commune de LINIERS n'est pas concernée par cette mesure.

4.3 : Grand Poitiers Communauté Urbaine : projet de territoire.

Remarque : M.FAIDEAU demande à ce que l'accent soit mis de façon plus importante sur la réalisation ou l'amélioration des pistes cyclables existantes afin de limiter les risques d'accidents entre vélos et automobiles.

Ceci inciterait la pratique du vélo qui deviendrait par voie de conséquence moins dangereuse.

4.4 : Evolution 2018 des DGF de la Commune : Lettre au Préfet de région et vœu des Maires de Grand Poitiers Communauté Urbaine.

La Dotation Générale de Fonctionnement est en baisse de 35 000 € pour 2018 pour la commune de LINIERS du fait qu'elle n'est plus éligible à la Dotation de la Solidarité Rurale. Grand-Poitiers envisage de compenser en partie la baisse de cette dotation.

4.5 : A.G.O de l'ADMR de Saint Julien L'Ars : représentation de la Commune.

L'assemblée générale de l'ADMR a lieu le 28 mai 2018. M. le Maire attire l'attention sur le fait que la commune doit être représentée à cette AG.

4.6 : Points sur les travaux d'investissement de la Commune.

- City Stade :

Réalisation de la plateforme :	semaine 22
Réalisation des plots en béton :	semaine 23
Réalisation de l'enrobé :	semaine 25
Pose de la structure :	semaine 26
Tracé de jeux pour le :	14 juillet
- Aménagement de cimetière : en cours
- Arasement de la butte du bassin d'orage de la route de la Chapelle Moulière : fait
- Amélioration du bitume : pièces de goudron à prévoir
- Aménagement de l'ancien cimetière à partir du 16 juillet
- Changement des fenêtres des salles communales dans le courant du mois de septembre

FIN de la Séance à 22h30

Signé : **Pascal FAIDEAU**